

Agent technique polyvalent et jardinier

Synthèse de l'offre

Employeur :	MAIRIE DE MASSONGY ROUTE DE L'EGLISE 74140MASSONGY
Grade :	Adjoint technique de 1ère classe
Référence :	O07416023804
Date de dépôt de l'offre :	30/06/2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	29/08/2020

Lieu de travail :

Lieu de travail :	ROUTE DE L'EGLISE 74140 MASSONGY
--------------------------	-------------------------------------

Détails de l'offre

Grade(s) :	Adjoint technique de 1ère classe Adjoint technique de 2ème classe
Famille de métier :	Entretien et services généraux
Métier(s) :	Agente / Agent de services polyvalent-e en milieu rural

Descriptif de l'emploi :

Poste : Agent technique polyvalent et jardinier - Service ou direction : Service Technique Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public - Contexte : Commune de 1500 habitants - Astreintes : Déneigement - Conditions salariales : Grille indiciaire - Avantages : IAT + prime de fin d'année + CNAS + Tickets restaurant + participation mutuelle - Délai du recrutement : Le plus rapidement possible

Profil demandé :

CAP/BEP Agricole en horticulture, travaux paysagers, ...
Bac professionnel ou un BTS Agricole en horticulture, travaux paysagers,
Permis BE exigé,
Permis C souhaité.

Mission :

- Entretien des espaces verts communaux (arrosage, tontes, plantations, taille, petite maçonnerie)
- Missions techniques polyvalentes : nettoyage de voirie, manutention, petites réparations et installations en bâtiment, déneigement.

Contact et informations complémentaires :
74140 MASSONGY mairie@massongy.fr

Monsieur le Maire de MASSONGY Mairie de Massongy Route de l'Eglise

Téléphone collectivité :

04 50 94 11 86

Adresse e-mail :

mairie@massongy.fr

Lien de publication :

www.massongy.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.